

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS DANS LES STRUCTURES D'ANIMATION JEUNESSE

Depuis fin 2010, les Fédérations départementales des Maisons des Jeunes et de la Culture, et des Centres Sociaux et Socioculturels du Val d'Oise conduisent, avec le Pôle de ressources Ville et développement social, une démarche visant à produire une réflexion collective sur les enjeux et les pratiques de l'accompagnement Jeunesse, du développement social et de l'éducation populaire.

Une première phase de cette démarche avait permis de mener une réflexion d'ensemble sur le sens des missions d'éducation, d'accompagnement et d'animation, puis de partager les constats sur les enjeux et les difficultés auxquels sont globalement confrontés les acteur-ric-e-s de l'animation Jeunesse.

En 2012 et 2013, dans le prolongement de cette première phase, le travail inter-réseaux s'est centré sur les pratiques de terrain des équipes des centres sociaux, MJC et Services Jeunesse, à partir de l'analyse de trois types de démarches ou actions portés par ces structures : la programmation d'activités, les chantiers « éducatifs », l'accueil formel et informel des jeunes.

Concrètement, deux séances de travail avec des animateur-ric-e-s, directeur-ric-e-s ou administrateur-ric-e-s de ces structures sont consacrées à chacune de ces entrées. Accompagnées par Bernard Bier, sociologue et spécialiste des politiques de la Jeunesse, elles reposent sur un parti-pris : fonder la réflexion à partir des pratiques des professionnel-le-s, de leur partage, de l'identification de quelques questionnements pour, in fine, affirmer quelques convictions fortes et dégager quelques pistes méthodologiques, que les participant-e-s aux séances souhaitent aujourd'hui porter et partager.

Fédération départementale
des Centres Sociaux et
Socio-culturels du Val d'Oise



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES
MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE
ET ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE
DU VAL D'OISE



Pôle
de ressources
Ville et
développement social

La structuration de ce document sur les chantiers éducatifs – comme ceux sur la programmation d'activités et sur l'accueil formel et informel des jeunes – est fidèle au cheminement de la réflexion des séances. Les pages centrales en reprennent les principaux constats, questionnements, affirmations et pistes méthodologiques. La quatrième page, quant à elle, propose une lecture transversale des échanges, sous forme d'enseignements, d'interpellations, de lignes de force qui ancrent et réinterrogent parfois des « fondamentaux » de démarches de Jeunesse, de développement social et d'éducation populaire.

Ont contribué aux deux séances consacrées aux chantiers éducatifs :

Nicolas Amein Gergeres, Esther Attelann, Hocine Bakhrouri, Valérie Base, Yacin Berrabah, Bernard Bier, Martine Billet, Marc Bodard, Angélique Boutet, Jean-Luc Dardaine, Méziane Fahem, Olivier Ghesquiere, Abdel Hamidi, Cédric Hieyte, Nadia Idelmahjoub, Sarah Jacquet, Stéphanie Jobert, Audrey Kwiatkowski, Nour-Eddine Laouer, Élodie Laurent, Nathalie Legall, Pascale Leidlinger, Guillaume Lepeigneux, Willy Lewate, Géraldine Marchal, Ingrid Martin, Nolwenn Medina, Ibrahim Njikam, Christophe Plaine, Séverine Potin-Derischebourg, Gilles Roumegieras, Hamid Safi, Denis Tricoire, Nicolas Vandewalle, Fabien Vignolles.

On appelle couramment chantier éducatif une action visant une production, s'appuyant sur une mobilisation de jeunes, en échange d'une contrepartie financière ou autre, qui permet la réalisation d'un projet collectif ou individuel.

QUELLE NATURE ?

Des constats

- Le recours au chantier comme mode d'intervention ne va pas de soi pour tous les acteur-ric-e-s de la jeunesse.
- Le terme chantier regroupe une diversité de formes d'actions : travaux d'utilité sociale - entretiens, rénovation... - sur le territoire proche (l'immeuble, le quartier, la commune), voyages, échanges, organisation d'événements ou activités liées à un événement, réalisation d'une structure, aide à la personne, collectes, chantiers internationaux...
- À noter que certaines d'entre elles ne s'accompagnent pas de contreparties : chantiers de solidarité internationale.
- Tour projet rémunérateur n'est pas un chantier ; par exemple les jobs d'été, qui ont une finalité économique.

Une question

- La définition du chantier reste problématique : est-ce que tout projet est chantier ? Qu'est-ce qui fait qu'un projet sera défini comme chantier ? Quel intérêt de le définir comme chantier ?

QUELLES FINALITÉS ?

Des constats

- Au sein même des chantiers à caractères éducatifs, on peut identifier un certain nombre de finalités (déclinées en objectifs) : insertion (socialisation, travail sur l'image de soi, acquisition de techniques ou de compétences), lien social (renforcer le vivre-ensemble, coopération, participation, accès aux mêmes activités pour tous), utilité sociale (intérêt général, reconnaissance réciproque, conscientisation et citoyenneté), éducation (socialisation, acquisition de compétences, ouverture, citoyenneté), autofinancement de projet (acquisition de compétences, accès aux droits, motivation, participation...).
- Ces finalités ne sont pas exclusives les unes des autres, mais peuvent être cumulatives et transversales.

Des questions

- Le chantier est-il sa propre finalité (l'opportunité d'une production) ? Ou un moyen au service d'une finalité ?
- Faut-il accepter toute proposition de chantier émanant d'acteur-ric-e-s du territoire ou des jeunes ? Certaines peuvent être incompatibles ou contre-productives avec des visées éducatives. Qu'est-ce qui fait la légitimité éducative d'un projet de chantier ?
- S'agit-il d'en faire un outil d'insertion sociale et économique ou un outil de développement individuel et collectif ?

Ce que nous voulons affirmer

- Un chantier aura d'autant plus de pertinence qu'il sera le fruit d'une co-élaboration avec les jeunes concernés.
- Le chantier ne saurait se réduire à une finalité technique (acquisition de savoirs-faire) ou économique (préparer à un métier/un emploi).
- La nature ou la forme du chantier est secondaire ; ce qui importe est qu'il soit au service des projets qui permettent l'épanouissement, l'émancipation individuelle ou collective, l'intérêt général...
- Le chantier s'appuie sur les ressources des jeunes et vise à les développer et les enrichir.
- Il importe de sortir des dichotomies et hiérarchies entre ce qui serait manuel et ce qui serait intellectuel/créatif, avec assignation de certains publics à certaines tâches.

POUR QUELLES CONTREPARTIES, QUEL FINANCEMENT ?

Des constats

- Les contreparties sont multiples dans leur forme : rétributions financières (versées directement ou indirectement, individuellement ou collectivement), chèques cadeaux, chèques vacances, financement de permis de conduire ou de Bafa, mise à disposition de locaux...
- Dans un même territoire, on a pu observer des contreparties financières différentes selon les structures porteuses, génératrices d'inégalités et de concurrence.
- Si pour nombre d'animateurs, la contrepartie financière ne doit pas être une finalité de l'action, ce point de vue n'est pas partagé par de nombreux jeunes.

QUELS PROJETS ET MODALITÉS ?

Des constats

- On remarque une grande diversité quant aux publics-cibles : tranches d'âge (16-25 ans, 11- 17..) ou caractéristiques sociales (tout public ou public « en difficulté » : décrocheurs, en insertion...).
- Les projets de chantier peuvent émaner des jeunes eux-mêmes (individuellement ou collectivement), de la structure accompagnatrice, ou répondre à une demande d'un-e acteur-riche local-e (bailleur ou autre...).
- Ils peuvent être l'occasion de rencontres avec les institutions locales et de partenariat (de financement, de projet, ou techniques).
- Ils peuvent être construits en coopération avec des professionnel-le-s/techniciens.

Des questions

- Les projets de chantier doivent-ils nécessairement être collectifs ? Accepte-t-on aussi les projets individuels, et sous quelles conditions ?
- Quel est le rôle de la structure ou du professionnel-le en contact avec les jeunes ? Encadrement ? Soutien ? Accompagnement ? Apports logistiques ? Techniques ? Quels types de professionnel-le-s sont ou doivent être mobilisés ?
- Une fois le chantier lancé, peut-on laisser les jeunes qui le souhaitent en totale autonomie ?
- Comment faire pour que le projet ne devienne pas un moyen utilisé de manière répétitive par les mêmes jeunes ou par les animateur-riche-s ? Pour que la répétition à l'identique du même chantier ne soit pas sclérosante ?

Ce que nous voulons affirmer

- Il n'y a pas de bon modèle ou de modèle unique de chantier.
- Si l'initiative vient des jeunes, elle est plus riche.
- Notre rôle de professionnel-le n'est pas de coller à la demande immédiate du jeune, mais aussi de proposer susciter, donner envie...).
- Notre rôle n'est pas de coller strictement à la demande d'un tiers, mais l'on peut éventuellement la retravailler collectivement, la co-élaborer avec le tiers et avec les jeunes.
- Un chantier doit s'inscrire dans une dynamique (individuelle ou collective). Le temps de la préparation en amont comme celui de la valorisation en aval fait partie intégrante de la démarche de chantier.

Des questions

- Les contreparties financières ou versées individuellement ne risquent-elles pas, d'un point de vue éducatif, d'être contre-productives ?
- Comment faire pour que le chantier ne soit pas qu'un moyen d'obtenir un financement ?
- Certains chantiers ne sont-ils pas ou ne reviennent-ils pas à des formes de salariat au rabais ?

Ce que nous voulons affirmer

- On doit rechercher une cohérence, entre les différents acteur-riche-s du territoire, dans les contreparties proposées.
- La contrepartie doit être en cohérence avec le projet de chantier défendu.
- La règle d'usage de la contrepartie doit être explicitement définie et contractualisée.

QUELQUES LIGNES DE FORCE

se dégagent au terme de ces deux séances de production collective

Le chantier éducatif : de quoi parlons-nous ?

Le chantier peut être un des modes d'intervention pertinents sous certaines conditions : lorsqu'il est une aventure collective, une dynamique fondée sur le plaisir de faire ensemble, quand il permet une réalisation, qu'il s'inscrit dans une démarche coopérative (dans son élaboration comme dans sa mise en œuvre) et dans la logique du « don-contre-don » (différente de la logique marchande dominante).

Il est un moyen de construction de soi et du groupe. Il peut permettre aussi aux jeunes de s'inscrire dans un territoire dont ils deviennent acteur-rice-s, sur lequel ils/elles peuvent exercer une action, où ils/elles peuvent prendre leur place et être valorisés. Il présente enfin l'opportunité de créer des dynamiques partenariales propices à la convergence des acteur-rice-s et des logiques d'acteur-rice-s.

Des valeurs, des points de vigilance

Certains points de vigilance nous semblent cependant devoir être soulignés, en référence aux valeurs que nous défendons, et aux risques de dérive observés :

- Les acteur-rice-s locaux-les sont souvent conduits à faire des choix en termes de publics-cible pour les chantiers, soit de leur propre fait, soit au nom d'une commande institutionnelle (ou de son interprétation). Il faut s'interroger sur ces choix, sur les implicites ou les représentations qu'ils véhiculent, et sur les effets induits.

Ainsi, certains chantiers manuels s'adressent aux « pauvres » ou aux garçons (parfois aux « garçons pauvres »), et des chantiers artistiques ou patrimoniaux sont destinés aux jeunes « bien insérés » ou aux filles... Ces choix conduisent de fait à une reproduction des rôles sociaux et de genre, et à les conforter.

Comme toute action en direction de la jeunesse, l'organisation d'un chantier appelle donc une clarification des valeurs qui fondent ce dispositif, les projets choisis ou soutenus, leur mise en œuvre.

- Comme toute activité, le chantier permet à ses protagonistes de grandir, d'acquérir des savoirs et compétences. Mais il nous semble important que cette dimension éducative ne se décline pas dans les formes verticales-descendantes de la transmission (le modèle scolaire). Le chantier sera d'autant plus pertinent qu'il sera un lieu d'expérimentation, d'échanges et de co-construction de savoirs, d'échanges de savoirs. (« *Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde* », Paolo Freire)

De même, l'acquisition de compétences qui accompagne tout projet ne doit pas s'enfermer dans une vision utilitaire (l'insertion socio-économique des jeunes), même si elle peut y contribuer. L'éducation dont nous nous revendiquons, c'est celle qui est revendiquée dans le projet humaniste de l'éducation populaire : bien faire l'homme, le citoyen, le travailleur - aux antipodes donc d'une vision productiviste du monde.

- Enfin, le chantier n'est ni une institution, ni une routine. Il ne saurait être imposé, mais doit reposer sur le volontariat, ne doit pas être un cadre imposé, rigide, mais dans une dynamique évolutive, prenant en compte autant que faire se peut la vie du groupe, l'accueil de l'imprévu..., la créativité. D'où aussi l'importance de l'amont et de l'aval du projet, projet conçu non comme « programme » mais comme « processus ».

Question éducative, question politique

Les choix relatifs à la mise en place des chantiers, aux critères de sélection des publics ou de validation des projets renvoient de fait à des débats politiques qui traversent la société française. Par exemple, les chantiers doivent-ils s'inscrire a priori dans un rapport à l'intérêt général, ce qui est parfois un critère de validation du projet ?

Deux conceptions s'affrontent à ce sujet : pour les uns, l'accès à l'intérêt général se fait par occultation des intérêts particuliers (il s'agit d'un modèle abstrait, vertical-descendant, défini en amont - par qui ?) ; pour d'autres, il se construit progressivement et collectivement à partir et en articulation avec les intérêts divers (c'est le modèle vertical-ascendant ou réticulaire du développement local ou « communautaire »).

Notre connaissance des publics, des modalités contemporaines de l'initiative des jeunes (l'engagement « par l'action » plus qu'en référence à des idéologies) et des processus permettant d'accéder au « bien commun » nous conduisent, en accord avec les travaux les plus actuels des sciences sociales, à ne pas opposer a priori l'intérêt général et les intérêts particuliers (des jeunes ou de groupes de jeunes), mais à les penser comme une construction dialectique permanente - enjeu de l'intervention des professionnel-le-s.